DLP 15-3-93064181

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

GRANDES CULTURES

Bulletin N° 197 du 11/03/93



BLE

Décollement de l'épi, de 0,4 à 0,6 cm en moyenne.

Piétin-verse et maladies du feuillage

Les conditions climatiques de ces 15 derniers jours (froid et sec) ont ralenti considérablement l'évolution des maladies. Les comptages réalisés cette semaine dans le secteur de Reims montrent des taux d'attaque similaires à ceux de février : de 0 à 10 % de pieds touchés par le piétin, de 5 à 75 % de pieds attaqués par l'oïdium. La présence de la septoriose n'est notée que sur feuilles basses (de 5 à 100 % de pieds avec des symptômes).

■ *Il est encore trop tôt pour intervenir sur l'ensemble des maladies. Pour les parcelles précoces et à risque piétin, l'intervention pourrait se situer dès la fin de la semaine prochaine si les conditions climatiques sont favorables.*

Nématodes

Les dégâts dus à Heterodera avenae sont identifiables sur les quelques parcelles touchées de la région.

La végétation est en arrêt total de développement. En arrachant avec précaution les pieds et en lavant le système racinaire, on observe une prolifération anarchique de radicelles (en pinceau) ce qui donne un chevelu anormal.

■ *Faire confirmer le diagnostic auprès du SRPV. Il n'y a pas de méthode de lutte chimique efficace.*

Mosaïque

Les plantes malades ont un port "ébouriffé" et se répartissent le plus souvent par bandes allongées dans les parcelles. Les feuilles étroites sont ponctuées de petits tirets jaunes alignés dans le sens des nervures.

■ *Contrôlez vos parcelles et contactez nous en cas de symptômes douteux.*

COLZA

Stade montaison (C2), avec hauteur de tige de 5 à 10 cm en moyenne.

Charançon de la tige

Ce charançon n'a pas encore été piégé dans notre réseau. Mais 3 jours consécutifs avec des températures maximales supérieures à 9,5°C, des précipitations nulles et un ensoleillement supérieur à 3 heures avec absence de vent provoquent le démarrage du vol. Il pourrait donc avoir lieu dans les prochains jours.

■ *Surveillez attentivement vos cuvettes 2 fois par semaine et intervenez si nécessaire 8 à 10 jours après les premières captures.*

Régulateurs de croissance

L'emploi d'un régulateur n'est pas systématique mais se raisonne.

Régulateurs conseillés sur variétés :

- très sensibles à la verse : ANDOL, sauf si le peuplement est faible (<15 pieds par mètre linéaire).
- sensibles à la verse : EUROL, MAXOL, si le peuplement est supérieur à 20 pieds par mètre linéaire et les fournitures d'azote importantes. Dans les autres cas, la rentabilité est plus aléatoire.
- Régulateurs déconseillés sur variétés peu sensibles telles SAMOURAI, FALCON.

■ *L'application doit se faire par temps poussant avec : MODDUS (1,2 l/ha + 0,1 % Agral de C2 à D1), PARLAY C (1,25 l/ha + 0,1 % Agral à C1-C2), BARONET (0,5 Kg/ha de C2 à D1).*

BLE : peu d'évolution du piétin-verse et des maladies du feuillage... Le % d'attaque de la mouche grise reste très faible... Premiers dégâts de nématodes... Symptômes de mosaïque bien visibles.

COLZA : le vol de charançon de la tige risque de débuter ces jours-ci... Le point sur les régulateurs de croissance.

Nous sommes à la recherche de parcelles d'essais fongicides céréales dans le secteur de Vertus. Tout agriculteur intéressé peut contacter M Henriet au 26-09-06-43.

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINÇONNET - CPPAP n° 529 AD (C SPV 1989)

08
REIMS
51
10
52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL :

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43
Fax : 26.87.39.33

P3



RESULTATS 1992 (rappel)

Les travaux réalisés par notre Service donnent lieu à la publication de 2 types de documents de synthèse : des documents régionaux et nationaux. Complémentaires des Avertissements Agricoles, ces plaquettes vous permettront de mieux maîtriser les aspects techniques en s'appuyant sur des études fiables, objectives et rigoureuses.

SRPV

Documents régionaux

Ces plaquettes s'adressent en priorité aux agriculteurs et viticulteurs mais aussi aux décideurs techniques (distributeurs, prescripteurs et firmes) de Champagne Ardenne.
Deux éditions sont disponibles.

Grandes Cultures

Ce document de 70 pages présente les résultats des essais et études portant sur les ravageurs et les fongicides céréales, les insectes du colza, du pois, de la luzerne, de la betterave. A noter un point très détaillé sur la situation du piétin-verse du blé, du mildiou du tournesol et de la pomme de terre.

Vigne

Ce document de 80 pages comprend 2 parties : les résultats des essais et études et les préconisations 1993 portant sur les principaux problèmes viticoles (maladies et ravageurs). Avec ses fiches en couleur, cette plaquette est le complément indispensable qui permet de tirer pleinement parti de nos conseils en cours de campagne.

Documents nationaux

Ces plaquettes s'adressent en priorité aux décideurs techniques nationaux mais aussi régionaux (distributeurs, prescripteurs et firmes).
Ces publications sont des versions complétes (hors spécialités sous numéro) des Rapports Nationaux. Elles incluent les résultats d'essais et l'évolution des différents parasites sur l'ensemble du territoire national.

Le Parasitisme de la Luzerne

Ce document de 40 pages résume les résultats champenois sur les essais "Sitones" menées depuis 1991. Il présente aussi une évolution détaillée du parasitisme en Champagne Ardenne.

Les Ravageurs du Pois Protéagineux

60 pages font la synthèse de l'évolution nationale des principaux ravageurs ainsi que des expérimentations menées sur thrips, sitones et pucerons.

Les Maladies foliaires des Céréales

En 70 pages sont passés en revue l'évolution (avec de nombreuses cartes) et les résultats d'essais concernant les septorioses, fusariose des épis, oïdium , helminthosporiose et rhynchosporiose.



Pour commander, retournez ce coupon réponse à:
SRPV BP1154 51056 REIMS CEDEX

Nom : .... Prénom : ....
Société : .... Adresse : ....
....
souhaite recevoir .... exemplaire(s) de la plaquette Régionale GRANDES CULTURES (100 F)
.... exemplaire(s) de la plaquette Régionale VIGNE (130 F)
.... exemplaire(s) de la plaquette Nationale PARASITISME DE LA LUZERNE (100 F)
.... exemplaire(s) de la plaquette Nationale RAVAGEURS DU POIS (130 F)
.... exemplaire(s) de la plaquette Nationale MALADIES DES CEREALES (300 F)

Ne réglez pas maintenant, une facture vous sera envoyée avec votre plaquette.